



COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal
du
jeudi 06 février 2020

Le jeudi 06 février 2020 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Boissy-Sous-Saint-Yon, dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 31 janvier 2020, s'est réuni sous la présidence du Maire, Monsieur Maurice DORIZON, à la Grange aux anneaux, place du Général De Gaulle à Boissy-Sous-Saint-Yon.

Nombre de membres en exercice : 24

Etaient présent(e)s : M.DORIZON - MME Carine BILIEU - MME PEDRONO - M. LEVASSEUR - M.LION - MME BROCHOT - M.GUITTET - MME FERNET - M.DEGREMONT - M.DIAS – MME RENAULT - M. FRANCOIS - MME Claudine BILIEU - MME CAISSO - M.DAGUE – M.LABRIT –MME PERRIER – MME GAUTHIER

Absent(e)s représenté(e)s : MME FLEURY par M. DORIZON – M. LEMAITRE par M. LABRIT

Absent(e)s excusée (s): MME BOUGENOT

Absent(e)s : MME JOLY - M.OMNES - M.MENARD

Monsieur DEGREMONT a été désigné secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,
Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire,
Après en avoir délibéré,

Délib. N° 2020-07 : Adoption de l'ordre du jour du Conseil Municipal
ADOpte l'ordre du jour proposé à l'assemblée réunie le 06 février 2020.
À l'unanimité.

Délib. N° 2020-08 : Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2019
ADOpte le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019.
À l'unanimité.

Administration Générale : Décisions du Maire prises en application du Code Général des Collectivités Territoriales
PREND ACTE des décisions du Maire n° DM2019-128, n° DM2020-001, n° DM2020-002, n° DM2020-003, n° DM2020-004, n° DM2020-005, n° DM2020-006.

Délib. N° 2020-09 : Rapport sur les orientations budgétaires 2020 – débat
PREND ACTE des orientations budgétaires 2020 évoquées en réunion du Conseil Municipal.
À l'unanimité

VOTE les orientations budgétaires 2020 évoquées en réunion du Conseil Municipal.
À la majorité absolue, 16 voix pour, 4 abstentions (MME GAUTHIER, M.LABRIT, M.LEMAITRE, MME PERRIER).

Délib. N° 2020-10 : Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil.
DÉCIDE d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et de l'état civil,
APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne comme coordonnateur du groupement,
APPROUVE la commande de reliure d'actes en fonction des besoins de la commune,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
À l'unanimité.

Délib. N° 2020-11 : Convention relative à l'organisation d'un chantier citoyen à conclure avec le SIARCE – prise en charge par la commune du repas des participants

APPROUVE les termes de la convention relative à l'organisation de la restauration dans le cadre du chantier citoyen organisé par le SIARCE, à conclure avec ce dernier,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention fixant le cadre et les conditions de réalisation de la restauration du chantier citoyen.

À l'unanimité.

Délib. N° 2020-12 : Tarif des spectateurs pour les Hivernales 2020

PREND NOTE que le festival Les Hivernales 2020 s'est tenu sur la commune le 18 janvier 2020,

FIXE les tarifs d'entrée pour le festival Les Hivernales 2020 coréalisée avec la « Compagnie Atelier de l'Orage », comme suit :

- Gratuité pour les Buxéens ;
- Tarif réduit : 5 € pour les mineurs extérieurs à la commune de Boissy-sous-Saint-Yon ;
- Plein tarif : 7 € pour les majeurs extérieurs de la commune de Boissy-sous-Saint-Yon.

PRÉCISE que les crédits budgétaires de l'année sont suffisants

À l'unanimité.

Délib. N° 2020-13 : Convention de mise à disposition partielle d'un terrain aux écoles au profit d'ENEDIS pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition d'un terrain pour la pose et l'entretien d'un transformateur ENEDIS,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention et à en poursuivre l'exécution

A la majorité absolue avec 19 voix pour et 1 abstention (MME PERRIER).

Délib. N° 2020-14: Rapport annuel d'activité 2018 de la CCEJR

PREND ACTE du rapport d'activité 2018 de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde.

À l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures cinquante minutes.

Le Maire,

Maurice DORIZON

